

PLATEFORME DE DECLARATION EN LIGNE DE LA TAXE DE SEJOUR <http://agflo-niort.consonanceweb.fr>

1/ PRESENTATION DE LA PLATEFORME DE DECLARATION :

Rendez-vous sur le site : <http://agflo-niort.consonanceweb.fr>



4 onglets vous sont proposés :

- « ACCUEIL »

Il s'agit de la page d'accueil de la plateforme de déclaration

- « PRESENTATION »

Retrouvez ici différentes informations concernant la taxe de séjour :

- « La taxe de séjour, à quoi sert-elle ? »
- « Délibération 2015/2016 »
- « 1^{ère} déclaration, conseils pratiques »

- « DOCUMENTS »

Retrouvez ici différents documents à votre disposition pouvant être imprimés : registre du logeur, tableau de déclaration papier...

- « MON ESPACE »

Effectuez ici vos déclarations.

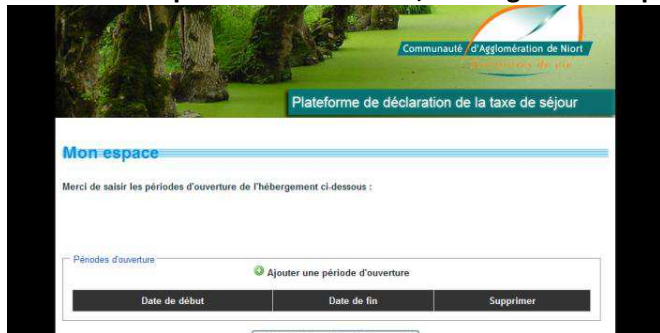
2/ PREMIERE CONNEXION :

Rendez-vous dans l'onglet « MON ESPACE » :

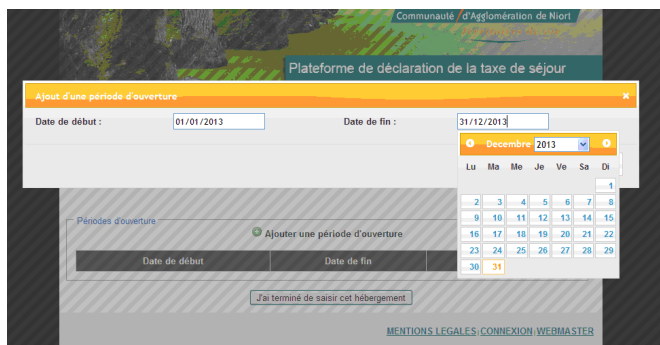


Saisissez vos identifiants (nom d'utilisateur et mot de passe) qui vous ont été transmis par courrier et cliquez sur « Se connecter ».

Lors de votre première connexion, renseignez votre période d'ouverture :



Cliquez sur « Ajouter une période d'ouverture »



Renseignez vos périodes d'ouverture puis cliquez sur « Ajouter ».



Pour terminer, cliquez sur « J'ai terminé de saisir cet hébergement »
Confirmez en cliquant sur « OK ».


Effectuez la même procédure pour chacun de vos hébergements.

Enfin, vérifiez la conformité et l'exhaustivité des informations vous concernant :



Cliquez sur « Mes coordonnées » , vérifiez les informations vous concernant.

Puis cliquez sur « Mes hébergements » , vérifiez également vos informations.

En cas d'erreur ou de modification, cliquez sur « Signaler une erreur »  .

3/ EFFECTUER UNE DECLARATION :

Cliquez sur « Faire une déclaration »  :



Choisissez l'hébergement pour lequel vous souhaitez effectuer la déclaration.
Puis choisissez la période de déclaration.

Le tableau de déclaration s'affiche :

Nombre de nuitées	
Description	Nombre
Plein tarif	15 x 0.50 €
Exonérées (-100%)	6 x 0 €
Totaux	21 nuitées - 7.5 €

Nombre de personne logées

Saisissez le nombre de nuitées* (plein tarif et exonérées) enregistrées durant le trimestre.

(*) Nuitée : Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; 2 personnes séjournant 3 nuits dans un hôtel comptent pour 6 nuitées, de même que 6 personnes ne séjournant qu'1 nuit.

Le champ « Nombre de personnes logées » est facultatif. Il est destiné au suivi statistique de fréquentation du territoire.

Le montant de taxe de séjour à reverser à la Trésorerie est indiqué dans le bas du tableau.

Pour terminer, cliquer sur « Déclarer ».

Effectuez la même procédure pour chacun de vos hébergements.

 [Mes états](#)

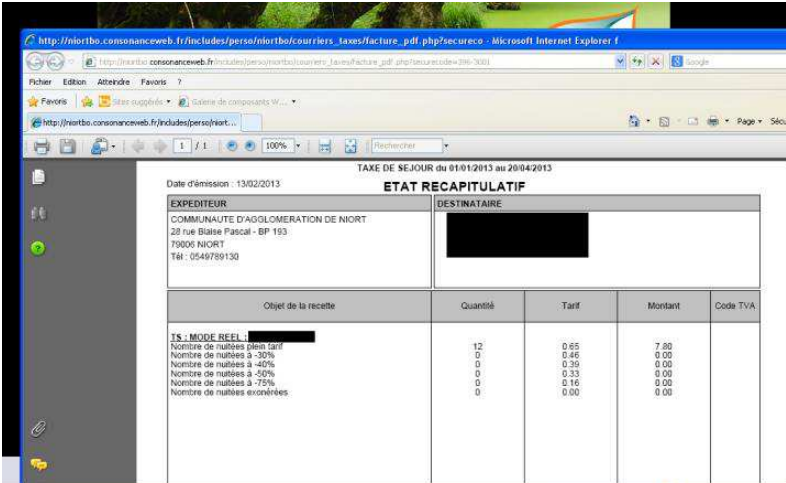
Cliquez ensuite sur « Mes états » :



Période	Total	Télécharger
Premier trimestre 2013	7,80 €	
Total Général	7,80 €	

[Signaler une erreur](#) 

Cliquez sur la flèche verte  sous « Télécharger », pour télécharger votre état récapitulatif.



Objet de la recette	Quantité	Tarif	Montant	Code TVA
TS - MODE REEL	12	0.65	7.80	
Nombre de nuitées à -30%	0	0.46	0.00	
Nombre de nuitées à -40%	0	0.39	0.00	
Nombre de nuitées à -50%	0	0.33	0.00	
Nombre de nuitées à -75%	0	0.16	0.00	
Nombre de nuitées exonérées	0	0.00	0.00	

Imprimez cet état récapitulatif, adressez-le à la Trésorerie Municipale Niort Sèvre Amendes (40 rue des Près Fauchers - BP 59117 - 79061 NIORT Cedex 9), avant le 20 du mois suivant chaque trimestre civil, accompagné de votre règlement à l'ordre du Trésor Public.

Conservez un exemplaire pour vous.

Votre déclaration est terminée.